

N°	MOIS	ANNEE
1	SEPTEMBRE	2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an Deux mille vingt-deux, le 29 septembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.
Les débats sont retransmis en vidéo.

Étaient présents : M JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, MR DE LA ROCHE, MME MURET, MME CLEMENCE, MME GIMENO, M BLONDEAU, Mme SCHMIT,

Etaient absents excusés : MME JONIEC a donné pouvoir à M JONIEC,
M JAMOT a donné pouvoir à MME CHAVILLON,
MME COURREGÉ a donné pouvoir à M CAPELLE,

Étaient absentes : MME PATIN, MME GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	23 SEPTEMBRE2022
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	23 SEPTEMBRE2022

Objet : Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement (AFR)

Par courrier de la DDFIP, il est demandé à la DDT de dissoudre les Associations Foncières de Remembrement (AFR) inactives, ce qui est le cas pour celle d'Auteuil Le Roi.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code de l'Urbanisme

Vu l'entretien de Madame le Maire avec la cheffe de la DDT78 en mairie

Vu l'inactivité depuis plusieurs années de l'AFR d'Auteuil Le Roi, association créée en 1956

Considérant qu'en application des articles 40 et 45 de l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 et de son décret d'application n°2006-504 du 3 mai 2006, il appartient au Préfet de procéder à la dissolution d'office des associations syndicales autorisées de propriétaires sans activité depuis plusieurs années

Madame le Maire propose aux élus de se prononcer pour la dissolution de l'AFR d'Auteuil Le Roi
Après en avoir délibéré, à l'unanimité **13 VOIX POUR**, le conseil municipal

Approuve la demande de dissolution de l'AFR

Autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à cette demande

Dit que la délibération sera envoyée à la DDT78 et au SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire

Marie-Christine CHAVILLON